Accompagnement au développement des circuits courts de proximité en Anjou Loir et Sarthe

Objectif du programme Leader **:** *Soutenir l'économie de proximité*

Les points forts du projet :

- *Volonté de mettre en réseau les producteurs locaux et les habitants et de fédérer les producteurs*
- *Volonté de créer de l'emploi à l'échelle du territoire*

Une fois la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) créée et conscients de l'importance du sujet, les élus ont décidé de poursuivre la démarche entreprise sur l'ex Communauté de communes des Portes de l'Anjou sur la valorisation des circuits-courts.

Une enquête a ainsi été réalisée auprès des habitants du territoire, afin de consolider les données existantes, récoltant 332 avis. Dans le prolongement de cette enquête, une soirée participative dédiée aux circuits courts de proximité a été organisée en 2018. Elle a réuni environ 70 participants et a permis de recueillir les attentes des habitants, et ce en différenciant les polarités du territoire (Seiches-sur-le-Loir, Durtal et Tiercé). 4 objectifs ont ainsi été fixés :

⇒ *mettre en place un ou plusieurs supports de communication pour améliorer la connaissance des circuits-courts du territoire*

⇒ *augmenter la part de produits locaux en restauration collective*

⇒ *sensibiliser les plus jeunes à l'alimentation et à l'agriculture durable*

⇒ *accompagner à la formalisation de réseaux de producteurs, soutenir le développement d'un magasin de producteurs.*

L'engouement suscité par ces travaux et leurs résultats ont renforcé la conviction des élus du territoire de la nécessité de mener un projet qui se veut ambitieux pour un territoire comme celui de la CCALS. Pour conforter la dynamique engagée, l'objectif est de construire un projet permettant de répondre aux principales attentes exprimées par les habitants et producteurs ayant participé à la démarche.

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

Calendrier de réalisation : de 2019 à 2021

Localisation : territoire de la CC Anjou Loir et Sarthe

Budget : 92 775,50 €

Subvention européenne : 47 000 €

Autres financeurs : Conseil Régional des Pays de la Loire

Le projet en action

- Appel à un prestataire pour accompagner la CCALS et mener à bien le projet durant 2 ans
- Animation de groupes de travail locaux
- Création de supports de communication pour informer largement sur la localisation et les modalités d'accès aux producteurs et leurs produits en circuits courts
- Structuration et valorisation des circuits courts sur les trois polarités
- Programme d'animations locales

Perspectives

Une population impliquée dans le projet

Meilleure connaissance des circuits-courts du territoire facilitant leur accès et consommation

Emergence d'une communauté de projets grâce à la mise en réseau.

Contacts

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (49125)
02 41 37 56 89

GAL Loire Angers et Layon, Pôle métropolitain Loire Angers,
leader@pmla.fr, 02 41 05 50 97

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE